Groupe de travail IV :

SUPERVISIONS & INTERVISIONS

Démarrage en octobre 2024

Audrey Renard

Astrid Everarts

Jessica Petit

Christel Braekman

Jacynthe Delahaye

Patrick Guilmot

Bénédicte de Villers

Méthodologie de travail

- Comparable avec GT « Compétences » et « Code de déontologie » :
    - Planification de l’agenda
    - Récolte d’informations auprès des membres du GT
    - Préparation d’une proposition par deux personnes
    - En réunion : gestion par consentement

Étapes

1. Travail préparatoire de définition
   - Qu’est-ce qu’une inter- et une super-vision?
   - Quelles sont les cadres de ces activités (« bonnes pratiques », conditions de mise en place, etc.)
2. Sondage
   - Inventaire des besoins
   - Inventaire des pratiques
3. Mise à disposition d’informations
   - Comment mettre en place ces groupes ?
   - Où y a-t-il des groupes ?
   - Etc.

Concrètement : définitions

Introduction

De façon générale, **le travail en médiation animale** nous implique personnellement et entièrement.

Dans ce contexte, l'intervision et la supervision s'avèrent être des **processus d'évolution professionnalisants, indispensables et nécessaires à la pratique de la médiation animale**. En effet, dans la relation qui s'établit entre la personne, l'animal et nous-même, nous sommes concerné·es au niveau corporel, émotionnel, cognitif et comportemental. La **conscience de nous-même** est donc à ré-aiguiser sans cesse. Nous ne pouvons pas compter seulement sur nos appréciations personnelles.

Ces dispositifs d'inter- et de super-vision sont des espaces dans lesquels l'intervenant·e professionnel·le en médiation animale peut **exposer les difficultés** qu'il ou elle rencontre, les doutes qui sont inhérents au métier, les questions qui émergent et les émotions liées à la pratique. Ces dispositifs permettent également de **soutenir la curiosité**, de favoriser la créativité et d'explorer de nouvelles propositions.

Intervision

Il s'agit d’un dispositif qui réunit des intervenant·es professionnel·les en médiation animale, ayant **un intérêt professionnel commun afin de penser leur pratique**, approfondir leur réflexion dans un **regard croisé bienveillant** sur l’expérience, amenant un **apprentissage mutuel**.

La méthodologie, les objectifs, l’ambition et la structure sont déterminés préalablement par le groupe. Les participant·es vérifient régulièrement que les attentes sont rencontrées.

Le groupe **peut désigner un·e animateur·ice** pour assurer le maintien du cadre défini et des valeurs.

Il revient au groupe de veiller à ce que le nombre de participant·es soit compatible avec la diversité, la richesse des apports et le maintien d’une cohésion.

Supervision

Il s'agit d'un **dispositif d'exploration** permettant d'élargir les perceptions des intervenant·es professionnel·les en médiation animale, **soutenu par la présence bienveillante d'un·e superviseur·euse**. Tout en instaurant un cadre sécurisant, ce ou cette dernière va questionner et amener la curiosité des intervenant·es dans **la lecture de ce qui se joue en médiation** et ainsi, les accompagner dans la compréhension et la conscientisation des processus vécus dans la pratique.

La supervision existe sous 2 formes **: individuelle ou en groupe**

Une **relation de confiance** est une base indispensable. Elle doit s'établir entre les intervenant·es professionnel·les en médiation animale, et la ou le superviseur·euse.

Supervision (suite)

Le rôle de la ou du superviseur·euse consiste à **soutenir et à approfondir le questionnement et la curiosité**. La ou le superviseur·euse ne se positionne pas en “sachant” ou en enseignant, il ou elle **cultive l’art de l’investigation**. Son rôle n’est pas de donner des solutions ou de proposer une thérapie personnelle, ni d’évaluer la pratique.

La supervision suppose de la part des participant·es **un engagement**, un esprit d’auto-investigation, une capacité à voir les difficultés rencontrées, une ouverture, un intérêt au questionnement et un besoin d’être accompagné·es.

La fréquence des rencontres est choisie de commun accord, en fonction de l'intensité de la pratique professionnelle.

Sondage

Il est prêt !

Ce questionnaire a pour but de dresser un **inventaire des pratiques** de supervision et d'intervision en médiation animale.

La Fédération souhaite en effet **identifier les besoins** en la matière, **les attentes**, ainsi que **les bénéfices** tirés de ces pratiques.

La Fédération souhaiterait également identifier les domaines ou les axes où elle pourrait apporter **de l'appui à ses membres**, par exemple en diffusant des **informations**, en suscitant le **réseautage**, etc.

Regardez votre boite mail...